



MINISTÈRE
DE LA JUSTICE

Liberté
Égalité
Fraternité



BULLES
en
FUREUR

Une manifestation nationale
de la protection judiciaire
de la jeunesse, en partenariat
avec la Cité internationale de la
bande dessinée et de l'image
d'Angoulême

DOSSIER DE PRESSE
**La BD au service
de l'insertion
des mineurs
confrontés
à la justice**



Illustration de Léa Hybre, lauréate 2021

Soutenu
par

MINISTÈRE
DE LA CULTURE
Liberté
Égalité
Fraternité

Angoulême
VILLE DE LITTÉRATURE

la cité internationale
de la bande dessinée
et de l'image



SOMMAIRE

UN ÉVÈNEMENT CULTUREL NATIONAL P.3

LA JOURNÉE DE REMISE DES PRIX P.4

LE PROGRAMME P.4

LES BANDES DESSINÉES PRIMÉES EN 2022 P.5

LE PRIX JEUNES CRÉATEURS P.6

LES ANIMATIONS P.7

LA PRÉSÉLECTION 2023 P.8

LES PARTENAIRES P.10

LA PRISE EN CHARGE ÉDUCATIVE À LA PJJ P.12

**LE DROIT À L'IMAGE DES MINEURS
SOUS MAIN DE JUSTICE P.14**

UN ÉVÈNEMENT CULTUREL NATIONAL

1992

Un éducateur de la protection judiciaire de la jeunesse, André-Georges Hamon, et un libraire, Alain Noblet, imaginent un prix littéraire qui serait décerné par des adolescents à partir d'une sélection d'albums de bande dessinée. Bulles en fureur est né.

Bulles en fureur est un évènement culturel national qui met la bande dessinée au service de l'insertion des jeunes confrontés à la justice. Il est organisé par le ministère de la Justice en partenariat avec la Cité internationale de la bande dessinée et de l'image d'Angoulême. Cette manifestation permet à des jeunes pris en charge par la protection judiciaire de la jeunesse (PJJ) du ministère de la Justice de se familiariser tout au long de l'année avec la lecture et l'écriture. Support à l'action éducative, elle offre aux jeunes un univers facilitant la création, l'imagination et l'échange. Bulles en fureur favorise l'accès à la culture, l'éducation à l'image et concourt à la prévention et à la lutte contre l'illettrisme. Les thématiques abordées dans les BD sont mobilisées par les équipes éducatives pour travailler avec les jeunes sur des questions telles que la relation aux autres, le rapport à la loi, la santé ou encore la citoyenneté.

MARS
À SEPTEMBRE

LECTURE DE 6 BANDES DESSINÉES

Catégorie Pré-Ados et catégorie Ados

Les bandes dessinées sont sélectionnées en deux temps : d'abord par un comité composé de professionnels de la PJJ et du monde de la bande dessinée, puis par les jeunes le jour de la remise des prix de l'édition précédente.

VOTE POUR SA BANDE-DESSINÉE PRÉFÉRÉE

Un système de vote individuel permet aux jeunes et aux professionnels de choisir la bande dessinée qu'ils souhaitent voir récompensée lors de la journée de remise des prix.

MARS
À DÉCEMBRE

DIFFÉRENTS DISPOSITIFS POUR ACCOMPAGNER LES JEUNES

Seules ou en lien avec des partenaires (librairies, bibliothèques, médiathèques, artistes, opérateurs culturels, etc.), les structures de la PJJ peuvent :

- mettre en place des activités avec les jeunes autour de la bande dessinée, pour découvrir ce champ culturel et s'exercer à argumenter et à défendre leurs choix et leurs opinions
- accueillir des résidences d'auteurs de bandes dessinées
- participer au prix Jeunes créateurs
- bénéficier de la mallette pédagogique Bulles en fureur

8 DÉCEMBRE

JOURNÉE DE REMISE DES PRIX AU CŒUR DE LA VILLE DE LA BANDE DESSINÉE

Le prix littéraire André-Georges Hamon est décerné aux auteurs des bandes dessinées lauréates, à l'occasion d'une journée de remise des prix, organisée à la Cité internationale de la bande dessinée et de l'image, à Angoulême (16). Cette journée est aussi l'occasion pour les jeunes d'échanger avec les auteurs et les partenaires sur l'univers de la bande dessinée, de présenter leurs œuvres pour le prix Jeunes créateurs, de participer à des animations autour de la BD et de voter pour sélectionner les bandes dessinées de la prochaine édition.

LA JOURNÉE DE REMISE DES PRIX

8 décembre

Pour cette 30^e édition, la journée de remise des prix a lieu le 8 décembre à la Cité internationale de la bande dessinée et de l'image à Angoulême (16). Point d'orgue de Bulles en fureur, ce moment festif regroupe des jeunes de toute la France.

BULLES en FUREUR

PROGRAMME JEUDI 8 DECEMBRE 2022

30^e
édition



Vaisseau Mœbius - Cité de la bande dessinée et de l'image

9h

ACCUEIL DES DÉLÉGATIONS ET DES INVITÉS

9h30

DISCOURS DE BIENVENUE ET REMISE DES PRIX
BULLES EN FUREUR ANDRÉ-GEORGES HAMON
SÉLECTION PRÉ-ADOS ET SÉLECTION ADOS

10h30

PRÉSENTATION DE LA SÉLECTION PRÉ-ADOS 2023
PAR LA COMPAGNIE D'IMPROVISATION THÉÂTRALE
LA SERPE

11h10

POINT PRESSE MICRO TENDU
AVEC CAROLINE NISAND, DIRECTRICE DE LA PROTECTION
JUDICIAIRE DE LA JEUNESSE, VINCENT ECHEZ, DIRECTEUR
GÉNÉRAL DE LA CITÉ INTERNATIONALE DE LA BANDE DESSINÉE
ET DE L'IMAGE, ET DES PROFESSIONNELS DE LA PJJ

11h30

VOTE POUR LA SÉLECTION PRÉ-ADOS 2023

11h35

PRÉSENTATION ET VOTE
POUR LA SÉLECTION ADOS 2023



Musée de la bande dessinée

14h

ATELIERS, ANIMATIONS
ET STANDS PRIX JEUNES CRÉATEURS

16h

REMISE DES PRIX JEUNES CRÉATEURS,
GOÛTER ET VISITE DU MUSÉE

17h

FIN DE LA JOURNÉE DE REMISE DES PRIX

LES BANDES DESSINÉES PRIMÉES EN 2022

Catégorie Pré-Ados

Raowl, la belle et l'affreux par Tébo Éditions Dupuis, 2019

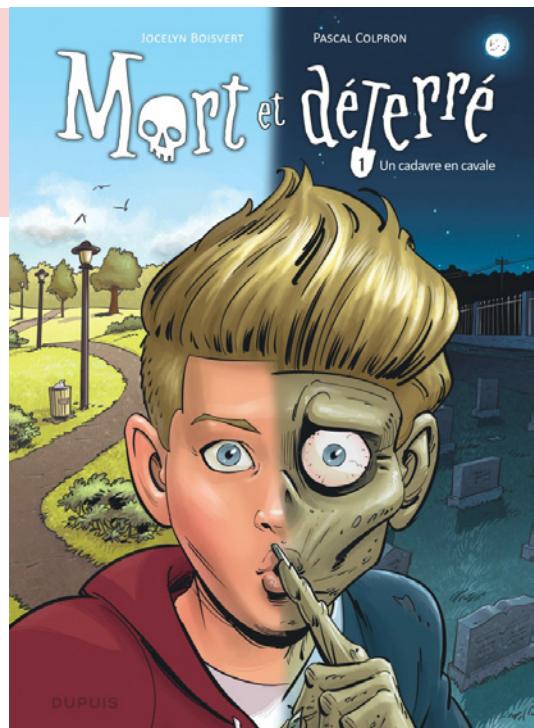
Raowl est bien décidé à obtenir le bisou d'une princesse et n'hésite pas, pour cela, à trancher, découper, raccourcir ou décapiter tout ce qui entrave sa réussite. Alors que la première qu'il croise part avec un autre, ne trouvant pas Raowl à son goût, la seconde, avec laquelle il a de nombreux points en commun, est kidnappée dans un château plein de cannibales. Il se précipite pour la sauver...



Catégorie Ados

Mort et déterré par Boisvert et Colon Éditions Dupuis, 2019

Yan, 13 ans, est un adolescent sans histoire et heureux dans une banlieue pavillonnaire du Québec. Alors qu'il se rend à la maternité où sa petite sœur vient de naître, il surprend une dispute entre un dealer et son client. En voulant les séparer, il est touché par un coup de couteau mortel. Mais son âme refuse de quitter son corps et il se réveille dans son cercueil...



LE PRIX JEUNES CRÉATEURS

Le prix Jeunes créateurs permet aux mineurs pris en charge par la PJJ de réaliser en lien avec les bandes dessinées sélectionnées :

- une **œuvre écrite** : BD, poème, histoire illustrée...
- une **œuvre d'arts plastiques** : calligraphie, sculpture, photographie...
- une **œuvre numérique** : vidéo, montage multimédia...

Lors de la journée de remise des prix, un jury constitué de jeunes, de personnalités du monde de la bande dessinée et de l'image, de professionnels des ministères de la Justice et la Culture ou encore de représentants de la ville d'Angoulême, apprécie chaque œuvre selon plusieurs critères (cohérence du lien entre la réalisation et la bande dessinée, esthétique et soin apportés à la réalisation, originalité et créativité, intérêt et mise en valeur de l'œuvre...)

Pour l'édition 2022, dix établissements et services présentent des œuvres:

- INTERNAT RELAIS BLANQUEFORT
- STEMO* LE HAVRE
- STEMO PARIS EST/UEMO GOUBET
- UEAJ* ST DENIS/EPINAY SUR SEINE
- UEHD* BETHUNE
- UEHDR* POITIERS
- UEMO* AGEN
- UEMO LA GARENNE COLOMBES
- UEMO MONTREUIL
- UEMO REIMS SUD
- UEMO SAINT-OMER

--

*STEMO : service territorial de milieu ouvert

*UEAJ : unité éductive d'activités de jour

*UEHD : unité éducative d'hébergement diversifié

*UEHDR : unité éducative d'hébergement diversifié renforcé

*UEMO : unité éducative de milieu ouvert

LES ANIMATIONS

Durant l'après-midi du 8 décembre, les jeunes et les équipes éducatives ont accès à des animations autour de la bande dessinée, de l'image et de la culture :

- « Dessine ta case » pour réaliser une fresque géante avec Cédric Fortier, artiste
- Jeux d'écriture sur des planches de BD avec le CEMEA (centre d'entraînement aux méthodes d'éducation active) Poitou-Charentes
- Présentation interactive de la création d'un jeu vidéo avec l'ENJMIN (école nationale du jeu et des médias interactifs numériques)
- La BD en jeux de société avec l'unité éducative d'activités de jour de Mont-de-Marsan
- Création d'origami avec le studio Ghibli
- Approche de la création de mangas avec la Human Académy, école japonaise de manga
- Tor ball* avec l'UFOLEP
- Ring d'improvisation avec la Serpe, compagnie d'improvisation théâtrale
- « Prends ta photo dans un univers de BD » avec le photomaton de la Cité internationale de la bande dessinée et de l'image

*Tor ball : sport de ballon sonore pour déficients visuels et voyants qui se joue en deux équipes de trois joueurs

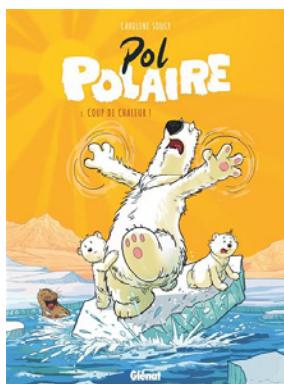
L'illustratrice Morgane Parisi dessinera en temps réel les moments forts de la journée, comme lors de la précédente édition :



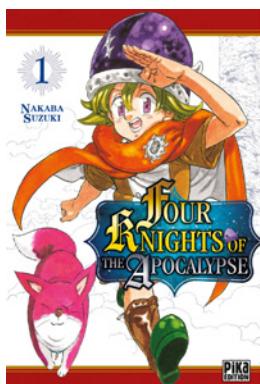
LA PRÉSÉLECTION 2023

La journée de remise des prix est aussi l'occasion pour les jeunes de participer activement à la sélection des bandes dessinées pour l'édition 2023. En juin, le jury a retenu, par catégorie, trois bandes dessinées définitives et six à soumettre au vote du public lors de la journée de remise des prix. Les trois rassemblant le plus de votes rejoindront la sélection 2023. Pour accompagner les jeunes dans leur choix, le synopsis des bandes dessinées sera interprété par la SERPE, compagnie d'improvisation théâtrale.

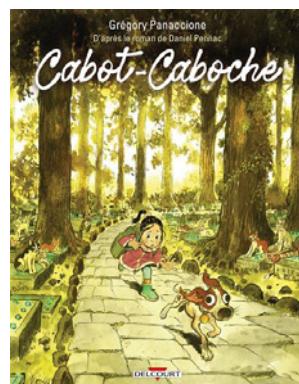
La sélection du jury - catégorie Pré-Ados



**Pol Polaire,
Coup de chaleur !**
par Caroline Soucy
Éditions Glenat Quebec
Mai 2022



**Four Knights of the
Apocalypse - Tome 1**
par Nakaba Suzuki
Éditions Pika
Février 2022



Cabot-Caboche
par Grégory Panaccione
Éditions Delcourt
Novembre 2021

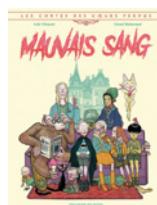
Les bandes dessinées soumises au vote du public - catégorie Pré-Ados



Baby Face
par Marie Desplechin
et Olivier Balez
Éditions Rue de Sèvres
Février 2022



Frère de foot - Tome 1
par Ludovic Danjou, MX18
et Alessio Zonno
Éditions Soleil
Septembre 2021



Mauvais sang
par Loïc Clément
et Lionel Richerand
Éditions Delcourt
Janvier 2022



Les sauveurs d'esprit
par Carbone
et Julien Monier
Éditions Dupuis
Avril 2022

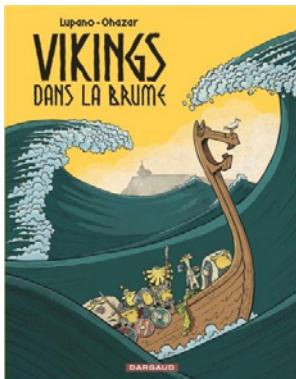


Game au vert
par Damián Campanario
Hernandez et Esteban
Hernandez Calvo-Fernandez
Éditions Bamboo
Mars 2022

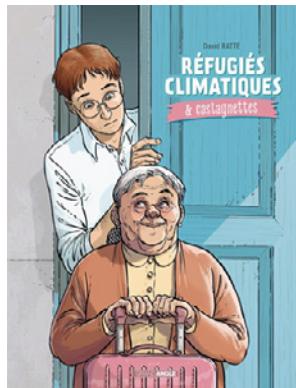


L'Enfant des lucioles
par Arnaud Boute
Éditions Glénat
Avril 2022

La sélection du jury - catégorie Ados



Vikings dans la brume
par Wilfrid Lupano et Ohazar
Éditions Dargaud
Mars 2022

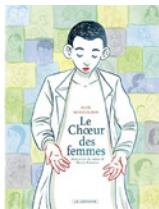


Réfugiés climatiques
par David Ratte
Éditions Bamboo
Juin 2021



Love - Le Molosse
par Frédéric Brrémaud et Federico Bertolucci
Éditions Vents d'Ouest
Février 2021

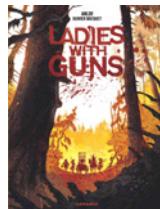
Les bandes dessinées soumises au vote du public - catégorie Ados



Le choeur des femmes
par Aude Mermilliod
Éditions Le Lombard
Avril 2021



Absolument normal
par Kid Toussaint, Alessia Martusciello et Alberto Aurelio Pizzetti
Éditions Dupuis
Février 2021



Ladies with guns
par Olivier Bocquet et Anlor
Éditions Dargaud
Janvier 2022



En chienneté
par Bast
Éditions Boîte à bulles
Avril 2022



Clara et les ombres
par Andrea Fontana et Claudia Petrazzi
Éditions Bd Kids
Janvier 2022



Chien hurlant
par Melissa Morin
Éditions Boîte à bulles
Février 2022

LES PARTENAIRES

2020

Depuis 2020, l'organisation de cette manifestation nationale est déléguée à la direction interrégionale de la PJJ Sud-Ouest. La journée de remise des prix est, quant à elle, organisée par la direction territoriale de la PJJ Poitou-Charentes et la Cité internationale de la bande dessinée et de l'image.

La Cité internationale de la bande dessinée et de l'image

La Cité internationale de la bande dessinée et de l'image est partenaire de Bulles en fureur depuis 2004. Elle offre les différents prix décernés aux jeunes lors de la journée de remise des prix et les lots de bandes dessinées aux services et établissements de la PJJ présents.

Formation des professionnels et mallette pédagogique Bulles en fureur

La Cité internationale de la bande dessinée et de l'image contribue également au développement des formations pour les professionnels, pour mieux les accompagner dans l'utilisation de la bande dessinée comme support à l'action éducative.

Elle définit le contenu et anime ces formations en s'appuyant sur les ressources de l'établissement public (bibliothèque, musée, centre de documentation et de recherche) et sur l'écosystème angoumoisin, en sollicitant, par exemple, l'intervention d'auteurs vivant sur le territoire.

L'organisation des formations est co-construite en articulation avec la direction interrégionale de la PJJ Sud-Ouest et l'École nationale de la protection judiciaire de la jeunesse (ENPJJ).

Les formations s'appuient sur le déploiement et la maîtrise de la mallette pédagogique Bulles en fureur, qui a pour objectif d'outiller les professionnels dans la construction et la mise en œuvre d'ateliers de lecture et d'activités autour de la bande dessinée.

Ce projet a été soutenu par le ministère de la Culture dans le cadre de l'appel à projets national 2019 « Action culturelle et langue française ».

la cité internationale
de la bande dessinée
et de l'image



La ville d'Angoulême

La journée de remise des prix a lieu à Angoulême, ville désignée en 2019 par l'Unesco Ville Créative dans la catégorie littérature au titre de son rôle international dans le domaine de la bande dessinée.



Le soutien du ministère de la Culture

Bulles en fureur est un des dispositifs soutenus dans le cadre de la déclinaison du protocole d'accord Culture/Justice. Cette déclinaison permet en outre, d'acter le principe d'association des compétences et des moyens entre les directions interrégionales de la PJJ et les directions régionales des affaires culturelles (DRAC), afin de soutenir et de développer les actions culturelles et artistiques en direction des jeunes pris en charge par les services de la PJJ.

Soutenu
par



Le protocole Culture/Justice rappelle que l'accès à la culture est un droit fondamental et a pour objectif d'en garantir l'accès pour les personnes placées sous main de justice qu'elles soient mineures ou majeures.

Financement des résidences d'auteurs

Le ministère de la Culture finance également des résidences d'auteurs de bandes dessinées au sein des établissements et services de la PJJ.

Deux modalités sont proposées : soit une rencontre entre un artiste de bandes dessinées et des mineurs pris en charge, soit la réalisation d'une œuvre collective entre un artiste de bandes dessinées et des mineurs. En 2022, ce ne sont pas moins de sept projets de résidences d'auteurs qui ont eu lieu en France.



Résidence d'auteurs à Rouen, octobre 2022



LA PRISE EN CHARGE ÉDUCATIVE À LA PJJ

Les missions de la protection judiciaire de la jeunesse au ministère de la Justice

La direction de la protection judiciaire de la jeunesse est chargée de l'**ensemble des questions intéressant la justice des mineurs et de la concertation entre les institutions intervenant à ce titre**. Dans ce cadre, elle :

- contribue à l'**élaboration et à l'application des textes concernant les mineurs délinquants et les mineurs en danger** : projets de lois, décrets et textes d'organisation ;
- apporte aux magistrats une aide permanente à la décision, pour les mineurs délinquants comme pour les mineurs en danger, notamment par des mesures dites "d'investigation" permettant d'évaluer la personnalité et la situation des mineurs ;
- met en œuvre les décisions des tribunaux pour enfants dans les établissements et services du secteur public et du secteur associatif habilité ;
- assure le suivi éducatif des mineurs détenus ;
- contrôle et évalue l'**ensemble des structures publiques et associatives accueillant des mineurs sous mandat judiciaire**.

La prise en charge éducative

Au quotidien, les professionnels mènent, en équipe pluridisciplinaire (éducateurs, assistants sociaux, psychologues, professeurs techniques, infirmiers), des **actions d'éducation, d'insertion sociale et professionnelle au bénéfice des jeunes sous mandat judiciaire pénal ou civil et de leur famille**.

La PJJ travaille en réseau avec des acteurs tels que l'Éducation nationale, les missions locales, les organismes de santé, les services de police et de gendarmerie ainsi que les collectivités territoriales et le tissu associatif. Elle participe aux instances de politiques publiques notamment en matière de **prévention de la délinquance** et développe des **partenariats** avec la société civile et le monde de l'entreprise, pour accompagner les jeunes dans la construction de leurs parcours.

Afin de favoriser une prise en charge adaptée aux besoins et aux évolutions d'adolescents souvent en grande difficulté, la PJJ dispose d'une **large palette de solutions** dont le déploiement est assuré grâce à la complémentarité des structures éducatives.

La PJJ pilote et coordonne des dispositifs diversifiés et individualisés de placement mais également de milieu ouvert et d'insertion. Il s'agit de **lutter efficacement contre la récidive** et de donner l'occasion à ces jeunes, dont certains sont en rupture à la fois familiale, sociale et scolaire, d'éprouver qu'un cadre strict peut être une protection et un marchepied vers un futur meilleur. Cela implique de **s'adapter aux besoins de ces adolescents**, à leurs capacités, de nourrir leur curiosité et de **les aider à acquérir de nouvelles compétences**.

Les manifestations nationales de la PJJ

La protection judiciaire de la jeunesse accorde une importance particulière à la mobilisation des professionnels et des jeunes sous mandat judiciaire par des **activités collectives et fédératrices**.

Elle organise chaque année plusieurs manifestations nationales autour du **sport**, de la **culture** ou de la **gastronomie** qui ont pour objectif de **promouvoir la citoyenneté, la solidarité et le respect de soi et des autres**.



Organisées par les équipes éducatives en région, elles s'appuient sur des partenariats associatifs et institutionnels solides.

Ces manifestations permettent de **valoriser les compétences et les savoirs des jeunes** dont les parcours souvent difficiles rendent complexe la construction d'un projet. Elles sont des **supports éducatifs** qui visent avant tout à les conduire vers une **insertion sociale et professionnelle durable**.

La PJJ en chiffres

En 2021, 137 500 jeunes ont été pris en charge par la protection judiciaire de la jeunesse (sur le plan pénal et civil).

En matière pénale, 81 705 mineurs ont été pris en charge par les services publics ou associatifs de la PJJ. En matière civile, 57 553 mineurs ont été pris en charge au titre de l'enfance en danger ou de la protection des jeunes majeurs par un service public ou associatif de la PJJ. Un mineur peut être pris en charge à la fois sur les plans civil et pénal.



La PJJ a suivi 202 854 mesures en 2021, qui se répartissent comme suit :

- 51% sont des mesures de milieu ouvert
- 44% sont des mesures d'investigation
- 4% sont des mesures de placement (tous établissement confondus : foyers, familles d'accueil, centres éducatifs fermés, centres éducatifs renforcés...)
- 1% correspond aux jeunes en détention



- 228 établissements et services dans le secteur public
- 965 établissements dans le secteur associatif habilité



LE DROIT À L'IMAGE DES MINEURS SOUS MAIN DE JUSTICE

Vous souhaitez réaliser un reportage ? Contactez-nous pour vous accréditer

Des règles importantes relatives au droit à l'image des mineurs pris en charge par la protection judiciaire de la jeunesse sont à respecter.

En vertu des articles L.13-3 et L.513-4 du code de la justice pénale des mineurs et de l'article 39 bis de la loi du 29 juillet 1881 sur la liberté de la presse, l'anonymat est général (image, nom et prénom, voix, lieu d'habitation, actes commis, famille proche le cas échéant...).

Il est donc interdit de diffuser, de quelque manière que ce soit, des informations relatives à l'identité ou permettant l'identification d'un mineur, ou d'un mineur ayant quitté ses parents, son tuteur, la personne ou l'institution qui était chargée de sa garde ou à laquelle il était confié.

Il est impératif de recueillir les autorisations écrites des deux titulaires de l'autorité parentale, et du mineur lui-même, nonobstant les règles ci-dessus énoncées. En d'autres termes, il est impératif de disposer des autorisations, même si l'anonymat a été respecté par les journalistes.

Les journalistes devront flouter, modifier les prénoms des jeunes interviewés, photographiés et filmés, et également modifier leurs voix.

ATTENTION : il est strictement interdit de filmer / photographier / enregistrer / interviewer les mineurs dont les autorisations des titulaires de l'autorité parentale n'ont pas pu être recueillies.

Les journalistes pourront être orientés sur place vers les mineurs disposant des autorisations nécessaires.

Contacts presse

Presse régionale (présents sur place)

Direction interrégionale de la PJJ Sud-Ouest
Nour-Eddine Mrani et Nathalie Virion
communication.dirpjjsud-ouest@justice.fr
06 43 07 16 11 - 06 33 78 42 40

Presse nationale

Bureau de presse et veille médias du ministère de la Justice
Sarah Roblet
sarah.roblet@justice.gouv.fr
presse-justice@justice.gouv.fr
06 07 33 37 70